

Le petit MESSAGER

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Ville de ROSAY

N°15 • Automne 2026

DANS CE NUMÉRO

02 La vie municipale

03 Le point financier

04 La vie de notre village

06 Les informations pratiques

08 Notre patrimoine



Édito

Chères Roséennes, chers Roséens,

Après un été particulièrement chaud et éprouvant, marqué par plusieurs épisodes de canicule et une sécheresse importante, voici venu le temps de l'automne. Si notre village a heureusement été épargné par les conséquences les plus graves de ces conditions climatiques, cet été nous rappelle combien notre environnement est précieux et combien nous devons rester attentifs à sa préservation.

Nous espérons que la rentrée s'est bien passée pour chacun d'entre vous, petits et grands, et que chacun a pu retrouver ses habitudes, ses activités et son rythme après la pause estivale.

Cette rentrée a été l'occasion de poursuivre le travail engagé par la nouvelle équipe municipale. Depuis son installation, notre équipe a à cœur de faire vivre notre village et d'être au plus près de ses habitants.

Nous souhaitons notamment proposer de nouveaux rendez-vous, tout en gardant les rendez-vous que vous appréciez déjà, dans le but de favoriser les échanges et de faire vivre Rosay tout au long de l'année.

Nous avons également à cœur de préserver ce qui fait l'identité et le charme de notre village, tout en apportant progressivement de nouvelles idées et de nouvelles initiatives. C'est dans cet esprit que nous abordons cette nouvelle saison, avec enthousiasme, mais aussi avec le souci de construire des projets réalistes et adaptés aux moyens de notre commune.

Comme annoncé dans notre courrier du 11 mai 2026, l'équilibre de notre budget reste fragile.

Nous souhaitons toutefois vous assurer que nous restons pleinement attentifs à la maîtrise de nos coûts de fonctionnement.

Ce bulletin est l'occasion de revenir sur les événements qui ont rythmé ces derniers mois et de vous présenter ceux qui nous attendent dans les prochaines semaines. Nous espérons que vous aurez plaisir à les découvrir et, surtout, à y participer.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel automne à Rosay !

Bien à vous,

Le Maire & l'équipe municipale



L'équipe municipale de Rosay



De gauche à droite : *Vincent PFLIEGER, François TILLÉ, Michèle LEE, Jean-Pierre BILARD, Sophie GIRARDEAU, Christophe PERREL, Françoise MOUSSET, Guillaume HERVE, Frédéric FERRY, Gaëlle MOUCHARD, Jacqueline N'GUESSAN*

Le maire : M. Christophe PERREL

Les adjoints : Mme Michèle LEE, M. Vincent PFLIEGER, Mme Françoise MOUSSET

Les conseillers municipaux : M. Jean-Pierre BILARD, Mme Sophie GIRARDEAU, M. Frédéric FERRY, Mme Jacqueline N'GUESSAN, M. François TILLE, Mme Gaëlle MOUCHARD, M. Guillaume HERVE

Délégués communautaires de la CCPH (Communauté de communes du Pays Houdanais) :

Titulaire : M. Christophe PERREL

Suppléante : Mme Michèle LEE

Les Commissions

Comité consultatif des affaires sociales et de la caisse des écoles :
M. Vincent PFLIEGER, Mme Gaëlle MOUCHARD, Mme Jacqueline N'GUESSAN

Comité consultatif d'Action Sociale :
Mme Michèle LEE,Mme Françoise MOUSSET, M. Guillaume HERVE

Comité consultatif des Finances / Développement économique :
M. Christophe PERREL, Mme Michèle LEE, M. Guillaume HERVE, M. Frédéric FERRY

Comité consultatif Urbanisme :
M. Christophe PERREL, Mme Michèle LEE, M. Guillaume HERVE, Mme Sophie GIRARDEAU, M. Jean-Pierre BILARD, M. Frédéric FERRY

Comité consultatif Voirie (voirie-assainissement-environnement) :
M. Christophe PERREL, M. Guillaume HERVE, Mme Françoise MOUSSET, M. François TILLE, M. Jean-Pierre BILARD

Comité consultatif Bâtiments communaux / cimetière :
Mme Michèle LEE, Mme Françoise MOUSSET, M. Guillaume HERVE, M. Françoise TILLE

Comité consultatif communication :
Mme Michèle LEE, M. Vincent PFLIEGER, Mme Gaëlle MOUCHARD, M. Guillaume HERVE, Mme Jacqueline N'GUESSAN, Mme Sophie GIRARDEAU

Comité consultatif animation :
M. Christophe PERREL, Mme Michèle LEE, M. Vincent PFLIEGER, Mme Françoise MOUSSET, M. Jean-Pierre BILARD, Mme Sophie GIRARDEAU, M. Frédéric FERRY, Mme Jacqueline N'GUESSAN, M. François TILLE, Mme Gaëlle MOUCHARD, M. Guillaume HERVE.

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal :

- **Jeudi 26 novembre 2026 à 18h30**

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal sur les panneaux d'affichage et sur le site internet de Rosay : https://www.rosay.fr

Point financier

Une situation budgétaire qui appelle à la vigilance

Le budget prévisionnel de la commune a été adopté lors du conseil municipal du 23 avril 2026.

La commune doit faire face à une hausse importante de certaines dépenses incontournables, tandis que ses recettes, notamment les dotations de l'État, continuent de diminuer. Dans ce contexte, l'élaboration de ce budget a nécessité des choix rigoureux et laisse apparaître une situation financière qui demeure fragile.

Notre objectif est d'améliorer progressivement la situation financière de la commune et de préserver sa capacité d'auto-financement.

Les principales recettes

Ce sont les impôts fonciers, les attributions de compensations, les taxes, les dotations de l'État et les droits de mutation à titre onéreux. Concernant ces deux dernières recettes, la chute de la dotation sur les droits de mutation et la baisse régulière de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a eu un gros impact sur les recettes du budget communal.

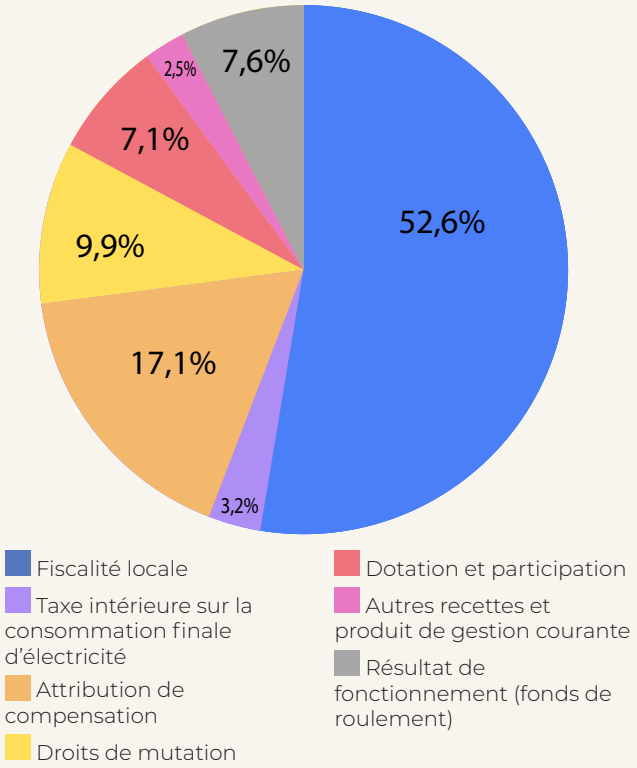
180 355 € Impôts fonciers directs,

11 000 € Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité,

58 717 € d'attribution de compensation (versée par la Communauté de Commune de Pays Houdanais)

34 000 € Fonds départemental sur les Droits de Mutation à Titre Onéreux,

24 302 € Dotations d'Etat



Les principales dépenses

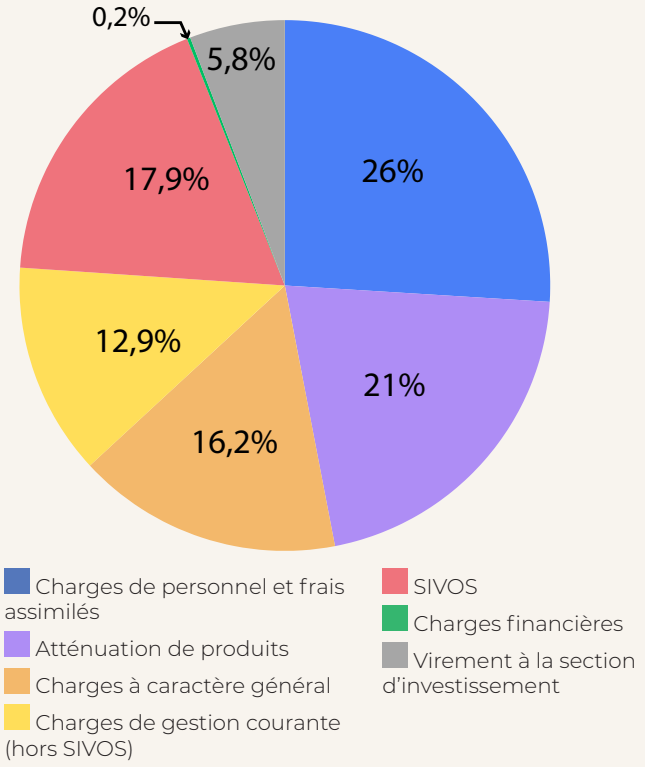
89 195 € de frais de personnel et frais assimilés

72 061 € d'atténuation de produit (Basé sur l'entraide, le FNGIR (Fonds national de garantie individuelle de ressources) consiste à prélever une partie des ressources de certaines communes pour la reverser à des communes moins favorisées dans le but d'harmoniser les ressources des collectivités locales).)

61 500 € pour le SIVOS (Regroupement scolaire des communes de Boinvilliers, Flacourt, Rosay et Villette).

55 476 € de charges à caractère général (fournitures, assurances, énergie, contrats de services, entretien voirie et bâtiments).

44 441 € de charges de gestion courante (Service incendie et de secours, redevances, contributions, subventions).



La vie du village

Retour sur les événements

Ce qui a fait vivre Rosay ces derniers mois



Paris-Nice 2026

Le 8 mars dernier, dans le cadre de sa 84e édition, la célèbre course cycliste Paris-Nice a traversé notre village à l'occasion de sa première étape, dont le départ a été donné à Achères. Les coureurs ont traversé quelques villes et villages de notre département, dont Rosay, pour arriver à Carrières-Sous-Poissy. Un grand merci aux signaleurs roséens qui ont contribué à assurer la sécurité de cet événement sportif et à permettre son bon déroulement.



Chasse aux œufs

Très attendue par les petits roséens, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée le dimanche 5 avril au parc Louis Huret, dans la bonne humeur et sous une météo clémente.

Les enfants se sont amusés à résoudre les énigmes concoctées par les organisateurs pour dénicher les petites gourmandises cachées derrière les arbres ou accrochées aux buissons. Chacun a pu profiter de sa récompense autour d'une boisson et d'une part de gâteau !

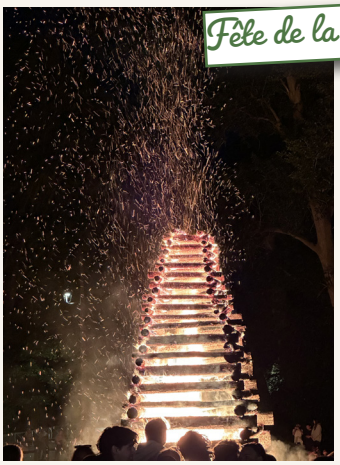
Un moment familial et joyeux, qui a contribué à faire vivre notre village et à renforcer les liens entre les Roséens.

Commémoration du 8 mai



C'est une belle cérémonie commémorative que nous avons pu vivre ce 8 mai, en présence de notre nouveau maire, Monsieur Christophe Perrel, de notre ancien maire, Monsieur Bruno Marmin et des représentants de L'UNC (Union Nationale des Combattants), Monsieur Jean-Louis Tiret, Président, et de Monsieur Denis Perrouault, porte-drapeau.

Nos jeunes, Antonin et Jade, ont également participé à ce moment de recueillement en citant les noms des morts pour la France figurant sur notre monument.



Fête de la Saint-Jean

C'est un événement incontournable de notre village et, cette année encore, la fête de la Saint-Jean a rencontré un franc succès ! Vous étiez nombreux à venir au parc Louis Huret, ce samedi 13 juin, en famille ou entre amis pour profiter d'une longue et belle soirée d'été.

Soleil, ciel bleu, buvette et ambiance de folie assurée par notre DJ, Mathéo : tous les ingrédients d'une belle fête populaire étaient réunis. Et à la tombée de la nuit, le feu de la Saint-Jean s'est embrasé pour la plus grande joie de tous.

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée : préparation du bûcher, installation du matériel, tenue de la buvette, préparation des sandwichs et des crêpes... Sans oublier celles et ceux qui se sont levés tôt le dimanche matin pour rendre au parc sa physionomie et sa tranquillité habituelles.

C'est grâce à vous tous que cette belle fête peut continuer à vivre. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle fête de la Saint-Jean !



Fête de l'école

Le mois de juin a été l'occasion de clôturer l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur !

Le vendredi 19 juin, les enfants de maternelle ont ouvert le bal à 18 h, dans la salle de Villette, avec leur spectacle sur le thème du cirque, précédé de la traditionnelle remise des prix. La soirée s'est poursuivie autour d'une kermesse organisée par l'association des parents d'élèves « Les Mères Veilleuses ».

Puis, le mardi 30 juin, ce fut au tour des enfants de l'école élémentaire de présenter leur spectacle à Flacourt, sur le thème d'une bonne hygiène de vie, après la remise des prix. Cette soirée fut clôturée par un pique-nique partagé.

Repas du 14 juillet à Villette



La nouvelle équipe municipale souhaite maintenir les liens avec nos voisins et amis de Villette. C'est dans cet esprit qu'a eu lieu, le déjeuner républicain offert aux Villettois et aux Roséens par les deux municipalités.

Dans le joli cadre de la place Lacoudre, les tables installées sous les arbres et au bord de la Vaucouleurs, l'ambiance musicale live du groupe SYLO, les bonnes crêpes de Food Bretagne et le cidre rafraîchissant ont contribué à faire de ce repas un moment particulièrement convivial et festif.

Encore merci à la municipalité de Villette pour son accueil et pour ce beau moment de partage entre nos deux communes !



Yvelines Ciné

Cet été encore, comme depuis 15 ans, le Département des Yvelines a organisé le festival Yvelines Ciné, qui vient à la rencontre des habitants aux quatre coins du département.

L'équipe municipale s'était portée candidate et a été retenue pour cet événement, avec la projection du film *C'est le monde à l'envers*.

Petits et grands ont ainsi pu profiter d'une séance de cinéma gratuite en plein air, le jeudi 23 juillet, confortablement installés dans les transats roses et blancs aux couleurs du département, sous le ciel étoilé roséen.

Une belle soirée estivale autour du 7e art !



Journées du Patrimoine

Le mois dernier, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le parc du château de Rosay a ouvert exceptionnellement ses portes le samedi 19 septembre pour une visite guidée unique !



Repas des bénévoles de la St Jean



Après l'effort, le réconfort !

Le vendredi 28 août dernier, l'équipe municipale a convié les bénévoles de la Saint-Jean à partager un moment convivial. Une façon simple et chaleureuse de les remercier pour leur investissement et leur donner l'occasion de se retrouver, cette fois sans avoir à installer de tables, préparer des sandwichs ou tenir la buvette !

Rentrée des classes



La rentrée s'est bien passée dans les 4 communes du SIVOS, à part quelques pleurs qui ne sont plus d'actualité !

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école de Villette accueille 32 élèves de maternelle.
Les 2 classes de Rosay comptent 40 élèves : 15 en CP et 25 en CM1/CM2.

L'école de Boinvilliers accueille 23 élèves en CE1/CE2.

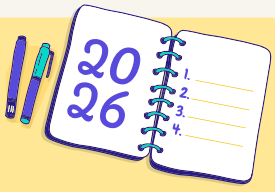
Troc'livres



Cette année, le Troc'livres est revenu !

Ce dimanche 11 octobre, vous êtes venus partager vos lectures, vos coups de cœur et échanger autour de la lecture. Un évènement ouvert à tous que vous avez eu plaisir à retrouver !

À vos agendas !



Ce qui va faire vivre Rosay dans les prochains mois

Commémoration du 11 Novembre
9h45 : Cérémonie au monument aux Morts.
A partir de 10h30 : Exposition consacrée aux Morts pour la France inscrits sur le monument aux Morts de Rosay.

Soirée Beaujolais Nouveau
Vendredi 27 novembre à partir de 19 h à la mairie

Noël des enfants
Vendredi 11 décembre à partir de 19h

Goûter de Noël de nos aînés
Vendredi 18 décembre à 16h

Les informations pratiques

L'enfance & la jeunesse

Pass Yvelines +, c'est quoi ?



Il s'agit d'une aide financière accordée aux collégiens domiciliés ou scolarisés dans les Yvelines pour les encourager à la pratique d'activités culturelles et sportives auprès d'organismes affiliés yvelinois référencés sur le site Pass Yvelines +.

- Un porte-monnaie électronique de 70 € à dépenser pour des activités culturelles et sportives (100 € pour certains jeunes sous conditions) ;
- Des bons plans toute l'année : invitations, réductions, jeu-concours...

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2027 sur passyvelinesplus.fr.

L'action sociale & les seniors



APA

L'APA est une allocation attribuée sous conditions et destinée aux personnes âgées qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

Il y a deux APA différentes :

- l'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie ;
- l'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD

Les dossiers de demande de l'APA peuvent être retirés à la Mairie (Tel. 01 34 76 31 05 ou
Mail : mairie.rosay@wanadoo.fr).

Télé assistance

Dans le but d'améliorer le maintien à domicile de nos proches dans les meilleures conditions de sécurité et d'autonomie, vous pouvez faire appel à un service de téléassistance.

Location des transmetteurs et télécommandes : 6,47 euros TTC par mois. D'autres services supplémentaires sont accessibles. La demande d'installation est à faire auprès de la mairie.

Le portage de repas à domicile

La Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) propose à ses habitants un service de portage de repas à domicile (pour les personnes âgées de 60 ans et plus ou dépendantes).

Chaque plateau repas est facturé 10,21€. Les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) peuvent demander une prise en charge de ce service en s'adressant directement au Département.

Toute information sur le site de la CCPH : Séniors - CCPH (cc-payshoudanais.fr)

Et vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

Infos diverses

Inscription sur les listes électorales



Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur www.service-public.fr

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans à condition d'avoir fait son recensement à l'âge de 16 ans.

En cas d'absence le jour du vote, vous pouvez faire une procuration sur www.maprocuration.gouv.fr

Démarches

Pour toutes vos démarches administratives, France Services peut vous aider à :

Septeuil :
1, rue Maurice Cléret – Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tel. 01 30 94 73 67
email : franceservices.septeuil@cc-payshoudanais.fr

Houdan :
31, rue d'Epernon – Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Tel. 01 30 41 65 10
email : franceservices.houdan@payshoudanais.fr

Transports en commun

Les bus accessibles

7806 (ancienne ligne 60), relie toujours Rambouillet à Mantes la Ville,

7825 relie Bréval à La Défense. Celui-ci s'arrête aux Bilheux (commune de Septeuil) et devant l'église de Vert (3 départs le matin pour la Défense et 3 retours le soir dans le sens inverse.

7889 part de Villette pour aller jusqu'à Bréval. Cette ligne a été créée pour les collégiens qui doivent rejoindre le collège de Bréval mais elle peut être utilisée par tous.

Les horaires des bus sont consultables sur le site de : iledefrance-mobilites.fr

TAD – Transport à la demande

Le TAD vous permet de vous déplacer dans la région quand vous le voulez sans être tributaire des horaires et trajets de lignes de bus régulières. Il vous suffit de réserver votre trajet en indiquant le jour et l'horaire de celui-ci, le nombre de personnes, l'origine et la destination de votre voyage. Le jour J, vous recevrez une alerte sur votre téléphone 30 minutes avant votre départ et un véhicule viendra vous chercher à l'arrêt que vous aurez choisi à l'heure dite.

Service disponible du lundi au vendredi de 9h à 15h30 et le samedi de 9h à 19h (sauf les jours fériés).

Pour réserver, il suffit de vous rendre soit :

- sur l'application TAD Ile-de-France Mobilités
- sur le site internet tad.idfmobilites.fr
- ou au 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

Pour régler votre trajet, plusieurs titres de transport peuvent être utilisés, sans surcoût :

(Les pass Navigo, Imagine R, Amethyste)

Vous pouvez retrouver l'ensemble des modalités dans la rubrique « Titres et Tarifs » du portail régional iledefrance-mobilites.fr.



Bien vivre ensemble

Élagage des arbres – Petits rappels

Nous tenons à vous rappeler qu'en conformité avec les règlements en vigueur, tous les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage de leurs arbres et à la taille de leurs arbustes et haies, en maintenant une hauteur maximale de 2 mètres, dès lors qu'ils bordent les voies publiques et privées. Les branchages doivent être enlevés et les caniveaux balayés après les travaux d'élagage.

Nous vous rappelons également qu'en aucun cas, les résidus de la taille des arbres ou arbustes des propriétés riveraines de la Vaucouleurs, ne doivent être jetés dans la rivière.

Les nuisances sonores



Afin de conforter la sérénité de notre communauté, nous vous rappelons la réglementation en matière de bruit.

Les activités à caractère privé (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectuées que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Numéros utiles

Mairie de Rosay : 01 34 76 31 05

Samu : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Septeuil : 01 34 97 28 70 ou 17

SIVOS (Syndicat des écoles) : 07.78.78.33.59

Soins à domicile :

Aide à domicile en milieu rural (ADMR) :
8, rue d'Epernon, 78550 Houdan. Tél. : 01 30 46 10 19

S.S.I.A.D

Hôpital de Houdan - Tél. : 01 30 46 98 22

Pôle Autonomie Territoriale (PAT) :
Le PAT accueille, informe et oriente les personnes âgées en situation de dépendance, ainsi que les personnes en situation de handicap pour les aider à mieux vivre au quotidien.
3, rue de la Chasière, 78490 Méré
Tél. : 01 30 83 60 60

Assistantes Sociales :

Secteur d'action sociale Allô Solidarités
Tél. : 01 30 836 836

Violences intrafamiliales CEVIF 78 :
Tél. : 06 95 53 49 41

Notre patrimoine

L'origine de notre village

A environ 11km au sud de Mantes la Jolie, se trouve la commune de Rosay qui englobe le fond de la vallée de la Vaucouleurs, à environ 50m d'altitude. L'origine du nom de « Rosay » est issu de l'ancien français Ros provenant du francisque raus signifiant roseau et serait liée à l'existence de roselières (ou rosières) dans le fond humide de la vallée de la Vaucouleurs, terrain marécageux où poussaient des roseaux.

Un peu d'histoire

Rosay apparaît dans les textes dès 1036 comme siège d'une châtellenie. Un château fort sur le côteau aurait dominé la Vaucouleurs et la vallée aurait joué un rôle militaire dans la défense du royaume capétien lors de l'invasion anglo-normande de Guillaume le Roux en 1098.

Au XIVe siècle coexistaient deux seigneuries distinctes : le Bas-Rosay, tenu par la famille Courtin, et le Haut-Rosay, tenu par la famille Fredet. Les deux fiefs fusionnent en 1500 par le mariage d'une héritière Fredet avec Guillaume Courtin, réunissant sous une même autorité un territoire jusque-là divisé. Sous l'Ancien Régime, le Haut et le Bas-Rosay, étaient des hameaux de la paroisse de Villette.

En 1671, Louis XIV érige ces terres en marquisat de Rosay et Villette pour François Briçonnet, héritier des Courtin, en reconnaissance de services rendus à la couronne. En 1748, le marquisat tombe dans le giron des Savalette de Magnanville. Charles Savalette mourut en 1756 et son fils, garde du trésor royal, revendit Rosay et Villette en 1768, à Jacques de Brégignières qui en fut le dernier marquis.



Le blason : la bande horizontale bleue représente la Vaucouleurs, tandis que les trois roses sont celles du blason du dernier marquis de Rosay, Brétignières ; le croissant évoque la famille Courtin.



Totems patrimoine

La CCPH (Communauté de communes du Pays Houdanais) a chargé l'Office de Tourisme de valoriser les boucles vélos qu'elle aménage sur son territoire. Et vous avez certainement remarqué ces jolis panneaux placés dans notre village évoquant un point d'intérêt de notre commune.

Dans ce cadre et en coordination avec l'Office du Tourisme, nous avons travaillé sur des projets d'installation de totems patrimoine sur notre commune. Le côté face représente le tracé de la boucle vélo et l'autre côté, un petit texte sur l'histoire et le patrimoine de la commune, accompagné de photos récentes ou anciennes.

Nous espérons que ces totems patrimoine vous inciteront à parcourir la boucle cyclable de la vallée de la Vaucouleurs.

Tout au long de 18 kilomètres, des panneaux vous accompagneront dans la découverte de l'histoire des communes de Rosay, Courgent, Mulcent, Montchauvet, Dammartin en Serve et Boinvillliers. Ainsi, au fil de votre parcours, vous pourrez prendre le temps de connaître l'histoire de ces villages et de leurs particularités.



Horaires d'ouverture de la mairie :

- **Vendredi : 16h30 à 18h30**
- **Samedi : 9h00 à 11h00**

Possibilité de prendre rendez-vous par tél. 01 34 76 31 05 ou par mail : mairie.rosay@wanadoo.fr

Collecte des déchets

Pour toute question sur les collectes de déchets, le service déchets du Pays Houdanais est joignable :

Par mail : dechets@cc-payshoudanais.fr

Par téléphone : 01 30 88 76 63

Rappel sur les jours de collecte

Ordures ménagères : lundi

Déchets végétaux (jusqu'au 7/12/2026) lundi

Emballages : jeudi

Encombrants : uniquement sur rendez vous au 01 30 79 31 70

Cas particuliers

Les voies étroites que sont la rue du Bocquet, rue de Saint-Corentin et la rue des Jardins, qui sont desservies par une mini-benne, les jours de collecte sont :

Déchets végétaux : lundi
Emballages : mercredi
Ordures ménagères : jeudi

Pourquoi trier nos déchets ?

Chaque emballage, papier, carton ou plastique, peut se transformer en objet ou en emballage.

C'est la magie du recyclage.

Tous ensemble, nous pouvons créer des millions d'objets recyclés !



Journal d'informations municipales édité par la mairie de Rosay
49 Boulevard de l'Europe 78790 Rosay

Directeur de la publication : Christophe PERREL– Comité de rédaction : Christophe PERREL, Michèle LEE, Vincent PFLIEGER, Sophie GIRARDEAU

Photos : Mairie de Rosay - Pexels ©

Dépôt légal : Octobre 2026

Tirage : 250 exemplaires

Création et mise en page : www.amelieb.fr

Imprimé par nos soins